ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ateliers de pédagogie personnalisée

Question écrite n° 72107

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les inquiétudes exprimées par les responsables des ateliers de pédagogie personnalisée (APP) du Nord-Pas-de-Calais. Il s'avère effectivement que les APP vont subir une baisse de financement induit par un gel de reports des crédits 2004. Á cela s'ajoute l'éventualité du non-versement de la seconde partie de la délégation de crédit pour 2005. Même en période de croissance forte, le nombre de chômeurs de longue durée ne diminue pas en raison du manque de qualification adaptée de ces demandeurs d'emploi et du phénomène inévitable de marginalisation. Grâce à ces structures, ces personnes sont capables de pouvoir s'insérer ou se réinsérer professionnellement et socialement, qu'il s'agisse des demandeurs d'emploi de plus d'un an ou des bénéficiaires de revenu minimum. Il lui demande, afin de rassurer les membres du réseau APP, si les engagements inscrits dans les contrats de plan vont être honorés.

Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été appelée sur le financement par l'État des Ateliers de pédagogie personnalisée (APP) pour l'année 2005. Les crédits inscrits dans la loi de finances 2005 pour les APP s'élèvent à près de 20 millions d'euros, soit une augmentation de 25 % par rapport à ceux de l'année 2004. Cet effort traduit bien la volonté de l'État de soutenir significativement ces structures qui apportent un service éducatif de proximité pour les publics les plus fragilisés. Une première délégation de crédits à hauteur de 50 % de l'enveloppe de référence a été transmise aux directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en avril 2005. Une seconde délégation de crédits interviendra au second semestre 2005, comme cela est pratiqué chaque année.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Bois
Circonscription : Pas-de-Calais (13e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72107
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes
Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7631
Réponse publiée le : 18 octobre 2005, page 9734